

Rapports de comités

faire, peut-il s'engager à consulter le vice-premier ministre (M. MacEachen) afin que ce débat ait lieu sans délai dès la reprise des séances, avant que nous n'engagions nos troupes?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir donné une marge de préavis aussi grande sur cette question. Il doit bien se rendre compte que sur ce terrain je n'ai pas l'avantage, n'étant pas calé comme lui dans les questions de Règlement. Mais je n'ai rien contre les attendus de la question. Il est tout à fait normal que le Parlement soit pleinement informé des conditions dans lesquelles les Forces canadiennes sont affectées à diverses missions de maintien de la paix. Quant à la façon de le faire, je consulterai avec plaisir le vice-premier ministre et président du Conseil privé (M. MacEachen). Je m'inspirerai également des excellents précédents posés par mon prédécesseur le député d'Eglinton (M. Sharp).

● (1522)

La Chambre et le député comprendront comme moi qu'il y a à cela une certaine difficulté, qui est la nécessité d'une certaine discrétion, quant au but à atteindre, et c'est bien le cas présentement. Je pense avoir prouvé à la Chambre mon intention de la mettre au courant du mieux que je le puis. Je ne manquerai pas de tenir compte des observations du député dans la recherche des moyens les plus propres à satisfaire à l'esprit de sa demande.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

RESSOURCES NATIONALES ET TRAVAUX PUBLICS

M. Fernand E. Leblanc (Laurier): J'ai l'honneur de présenter le troisième rapport du comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES EN GÉNÉRAL

M. Fernand E. Leblanc (Laurier): J'ai l'honneur de présenter au nom du président le premier rapport du comité permanent des prévisions budgétaires en général.

[Note de l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

[M. Baker (Grenville-Carleton).]

[Traduction]

LES LANGUES OFFICIELLES

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de déposer le septième rapport annuel du commissaire aux langues officielles.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

DÉPÔT DU RAPPORT RELATIF À L'EMPLOI DES HANDICAPÉS PHYSIQUES ET MENTAUX

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, conformément à l'article 41(2) du Règlement et comme je m'y étais engagé, je désire déposer le rapport du groupe d'étude mixte de la Commission de la Fonction publique et du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration relatif à l'emploi des handicapés physiques et mentaux dans la Fonction publique fédérale, avec un document définissant les intentions du gouvernement à cet égard, dans les deux langues officielles.

M. l'Orateur: Déclarations de ministres.

L'hon. Norman A. Cafik (ministre d'État (multiculturalisme)): Monsieur l'Orateur, je désire informer aujourd'hui la Chambre des programmes nouveaux et élargis de la Direction du multiculturalisme . . .

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. DIEFENBAKER—PROPOSITION D'ÉTUDE IMMÉDIATE DE LA QUESTION DE PRIVILÈGE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Si j'ai bien compris, il y a quelques instants, Votre Honneur a souligné qu'il y avait lieu de donner préséance à la question de privilège. Cette question n'a pas été traitée et devrait l'être immédiatement, sans qu'on permette qu'interviennent des propos qui n'ont aucun rapport avec elle. Je m'oppose vigoureusement à ce qu'on reporte la question de privilège. Comme Votre Honneur a exprimé son opinion sans ambages, je crois qu'il n'est que juste que la question soit traitée sur-le-champ. Après tout, demain nous ajournons pour plusieurs jours et d'ici à notre retour, la question de privilège aura perdu toute son actualité.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il n'y a pas de danger que la question perde de son actualité. Comme je l'ai indiqué à la Chambre, j'ai déjà décidé qu'il y avait matière à question de privilège; voilà qui est donc prioritaire. A mon avis, elle a alors la préséance sur tout autre article inscrit à l'ordre du jour. Je prends tout simplement un instant pour terminer les affaires courantes, me donnant ainsi la chance de voir si on peut s'entendre, jusqu'à un certain point, sur la motion. Sinon, je la mettrai alors en délibération cet après-midi même avant les travaux prévus pour aujourd'hui. Qu'on n'aie donc aucune crainte. J'ai cru bon de terminer les affaires courantes d'abord, ce qui donne le temps aux réactions de se faire sentir, dans l'espoir qu'on s'entende pour que la motion soit renvoyée au comité sans débat. Je ne sais pas. Je retarde les choses seulement de quelques instants.